AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_20-DE
Reçu le 24/05/2016

DE 21-05-2016-20

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 21 Mai 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le vingt et un du mois de mai à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., DUTOUR V., LASSAIGNE J.F.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette

Absent : RECOQUE Patrick

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : DESIGNATION DES ENTREPRISES TRAVAUX RELAIS DE LA FONTAINE

Après avoir procédé à la consultation des différentes entreprises et à l'analyse des offres reçues par le Maître d'œuvre, le cabinet PIL ARCHITECTURE, le Conseil municipal décide à l'unanimité des présents de retenir les entreprises suivantes pour effectuer les travaux liés à l'amélioration thermique du Relais de la Fontaine dans le cadre du TEPCV:

- LOT MENUISERIES : Entreprise MALCUS pour un montant HT de 21 794 €
- LOT CHAUFFAGE : Entreprise CHABANAT pour un montant HT de 25 000 €
- LOT ELECTRICITE : Entreprise COUFFIGNAL pour un montant HT de 2 260 €

Montant total : 49 054 € HT

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS 63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_21-DE
Reçu le 24/05/2016

DE 21-05-2016-21

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 21 Mai 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le vingt et un du mois de mai à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., DUTOUR V., LASSAIGNE J.F.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette

Absent : RECOQUE Patrick

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : DESIGNATION DES ENTREPRISES TRAVAUX BATIMENTS MAIRIE

Après avoir procédé à la consultation des différentes entreprises et à l'analyse des offres reçues pour effectuer les travaux liés à l'amélioration thermique du bâtiment mairie dans le cadre du TEPCV:

- ***MAITRE D'ŒUVRE : CABINET D'ARCHITECTURE PIL***

- LOT PLATRERIE-PEINTURE : Entreprise GRAMAGLIA pour un montant HT de 17 771 € HT, 21 325,20 € TTC

- ***MAITRE D'ŒUVRE : COMMUNE***

- **TRAVAUX PLATRERIE CONCERNANT L'ISOLATION DU HALL DE LA MAIRIE** : Entreprise DELAIR pour un montant de 3 429,24 € HT, 3 617,85 € TTC

- **TRAVAUX MENUISERIE** :

  1- FENETRES COMBLES MAIRIE : Entreprise VACHER pour un montant de 2 452 € HT, 2 942,40 € TTC.
  2- FENETRES ET PORTES BATIMENT MAIRIE : Entreprise VACHER pour un montant de 11 917 € HT, 14 300,40 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS 63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_22-DE
Reçu le 24/05/2016

DE 21-05-2016-22

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 21 Mai 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le vingt et un du mois de mai à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., DUTOUR V., LASSAIGNE J.F.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, VAN DEN BERG H. par RENAUDIAS Yvette

Absent : RECOQUE Patrick

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : DESIGNATION DE L'ENTREPRISE CHARGEE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2016

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mercredi 11 mai à 14 heures afin de procéder à l'ouverture des plis concernant les travaux de voirie 2016. Après avoir étudié les différentes offres présentées par les Entreprises EUROVIA, COLAS, EIFFAGE, il a été décidé de retenir l'offre de l'Entreprise EUROVIA qui s'élève à la somme de 26 500 € H.T., 31 800 € T.T.C. Elle rappelle qu'à cette somme doit s'ajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre confiée à Monsieur Robert PERRUFFEL par délibération en date du 27 septembre 2014 qui s'élève à la somme de 1 000 € (sans TVA).

Le total de cette opération sera donc de 27 500 € H.T., 32 800 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Confier la réalisation des travaux de voirie 2015 à l'Entreprise EUROVIA
- D'accepter l'offre s'élevant à la somme de 26 500 € H.T., 31 800 € T.T.C.
- Confirmer attribuer à Monsieur Robert PERRUFFEL la mission de maîtrise d'œuvre pour la somme de 1 000 € (sans TVA).
- D'arrêter le montant total des travaux à la somme de 32 800 € H.T.
- De donner pouvoir à Madame le Maire pour la signature de tous les documents, marchés, avenants éventuels et autres documents nécessaire à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,
Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS

AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_23-DE
Reçu le 24/05/2016

DE 21-05-2016-23

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 21 Mai 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le vingt et un du mois de mai à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., DUTOUR V., LASSAIGNE J.F.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette

Absent : RECOQUE Patrick

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : REPARTITION DES PRELEVEMENTS ET DES VERSEMENTS DU FPIC

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de définir les modalités de répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales 2016 (FPIC).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, choisit le système de répartition dérogatoire du FPIC 2016 attribuant la totalité du montant des versements et prélèvements à la Communauté de Communes du Haut-Livradois.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS 63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_24-DE
Reçu le 24/05/2016

DE 21-05-2016-24

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 21 Mai 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le vingt et un du mois de mai à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., DUTOUR V., LASSAIGNE J.F.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette

Absent : RECOQUE Patrick

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : PERIMETRE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame le Maire donne connaissance à l'Assemblée du courrier de Madame la Préfète du Puy-de-Dôme invitant les conseils municipaux et communautaires à délibérer sur le projet de périmètre tel qu'il figure sur l'arrêté du 19 avril 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte du projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes de « La Vallée de l'Ance », « Livradois Porte d'Auvergne », Haut-Livradois », « Pays d'Ambert », « Pays d'Arlanc », « Pays de Cunlhat », et « Pays d'Olliergues » tel que défini par l'arrêté préfectoral du 19 avril 2016.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS 63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_25-DE
Reçu le 24/05/2016

DE 21-05-2016-25

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 21 Mai 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le vingt et un du mois de mai à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., DUTOUR V., LASSAIGNE J.F.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle, VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette

Absent : RECOQUE Patrick

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : DM

Afin de procéder aux opérations comptables résultant du don d'un terrain à la commune évalué à la somme de 50 €, le Conseil municipal décide de procéder à la décision modificative suivante :

- Compte 10251 : + 50 €
- Compte 2111 : 50 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS 63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_26-DE
Reçu le 24/05/2016

DE 21-05-2016-26

EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHANDELYS

Séance du 21 Mai 2016

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

L'an deux mil seize et le vingt et un du mois de mai à dix-sept heures, le Conseil municipal régulièrement convoqué en séance ordinaire le dix-sept mai s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michelle DUTOUR, Maire.

Présents : DUTOUR M., SIMONDET J.C., RENAUDIAS Y., HEUX C., LEJEUNE D., DUTOUR V., LASSAIGNE J.F.

Absents représentés : BERRARD Elisabeth par DUTOUR Michelle VAN DEN BERG Hélène par RENAUDIAS Yvette

Absent : RECOQUE Patrick

Monsieur HEUX Christian a été désigné comme secrétaire

Objet : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ADJOINT TECHNIQUE CHARGE DE L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'un des Adjoints Techniques de la commune part en retraite le 1er juin. Afin d'assurer la continuité du service dans les meilleures conditions possibles, elle propose d'augmenter le temps hebdomadaire de travail de l'agent restant en poste, soit de 32 heures à 35 heures par semaine. Pour cela, il est nécessaire de supprimer le poste d'Adjoint Technique de 2ème classe doté d'un horaire hebdomadaire par semaine de 32/35ème et de créer simultanément un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe doté d'un horaire hebdomadaire de travail de 35/35ème

Conscient que cette augmentation d'horaires est nécessaire au suivi des travaux d'entretien généraux de la commune, le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents,

- de supprimer le poste d'Adjoint Technique de 2ème classe doté d'un horaire hebdomadaire de travail de 32/35ème et de créer simultanément un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe doté d'un horaire hebdomadaire de travail de 35/35ème

- de porter à 35 heures hebdomadaires le temps de travail de l'Adjoint Technique de la commune, ce à compter du 1er juin 2016.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,
Le Maire,

Michelle DUTOUR

MAIRIE de ECHANDELYS
63 Puy-de-Dôme

AR PREFECTURE
063-216301424-20160521-21_05_2016_26-DE
Reçu le 24/05/2016